

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

4ème trimestre 2021 (DM 2) novembre

Séance Publique du 25 novembre 2021

Objet : SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT D'ILLE-ET-VILAINE (SADIV) -
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Synthèse du rapport :

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2020 de la SADIV (Société d'aménagement et de développement d'Ille-et-Vilaine) est présenté à l'Assemblée départementale.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1524-5 ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu M. MARTIN, rapporteur au nom de la 4^{ème} commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (52 voix pour, 1 abstention, 1 conseiller départemental ne prenant pas part au vote – M. CHENUT), dans la séance du 25 novembre 2021 ;

DECIDE :

- d'approuver le rapport d'activité 2020 de la Société d'aménagement et de développement d'Ille-et-Vilaine (SADIV).

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le

*La directrice générale du pôle ressources humaines
et performance de gestion*

Cécile FISCHER